ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Police municipale

Question écrite n° 2562

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'interieur sur l'avenir des polices municipales. Le Gouvernement precedent, sous l'initiative de MM Charles Pasqua et Robert Pandraud, avait, pour la premiere fois depuis plusieurs annees, ouvert le debat sur ce delicat dossier et ce en etroite coordination avec les differentes parties concernees, et notamment les elus locaux. Un projet de loi avait d'ailleurs ete examine en premiere lecture au Senat. Depuis lors, le probleme reste entier et constitue une preoccupation importante quant a leur devenir pour les personnels concernes, qui sont actuellement dans l'expectative. Les maires des villes concernees sont egalement particulierement preoccupes de l'absence de veritable statut pour leurs polices municipales. Il lui demande donc quelles decisions il compte prendre pour mener a bien l'adoption d'un veritable statut des polices municipales.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'interieur a engage une reflexion d'ensemble sur la securite des Francais. Des dispositions seront prises au terme de cet examen. Elles concerneront notamment le statut et les missions des polices municipales.

Données clés

Auteur : M. Raoult •ric
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2562
Rubrique : Police
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2568